



Préavis municipal N° __4/__2017__ : ...Règlement du personnel communal et ses annexes

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers,

La commission s'est réunie le jeudi 9 mars 2017 à Thierrens en présence de madame Véronique Gillard et de Monsieur Jean-Eugène Pasche municipaux.

Nous avons lu article par article tout le règlement concernant le personnel communal, la discussion fut très riche et intéressante.

Les municipaux ont pu répondre à toutes nos questions et remarques et nous ont donné toutes les explications nécessaires.

La municipalité s'est basée sur des règlements types de différentes communes, dont Valbroye, Echallens par exemple.

Conclusion :

A vu de ce qui précède, la commission propose au Conseil communal de Montanaire : d'accepter le préavis 4/2017 tel que présenté.

Lieu et date : Chapelle-sur-Moudon le 23 mars 2017

Membre 1
Pidoux Jean-Luc

Membre 4

Membre 2
Fellrath Vincent

Membre 3

Membre 5 (rapporteur)
Courvoisier Jacqueline